

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 7

Absents : 4

Exclus : /

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 27 janvier à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy Closet, Maire.

Etaient présents : MM. Guy CLOSET, Isabelle EVE, Jean-Louis ADDE, Jean-François HERBE, Géraldine VALOGNES, Gaëtan LE CORVEC

Etaient excusés : Evelyne COANTIEC (donne procuration à Guy CLOSET), Mathilde MONTIGNY, Jean-Pierre LEHADOUY, M. Jonathan DRAMARD

Date de convocation :

20/01/2017

Date d'affichage :

20/01/2017

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Gaëtan LE CORVEC

Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2016

**Objet : Droit de préemption**

Néant

**Objet : Délibération sur l'incidence des nouvelles échelles indiciaires sur la rémunération des agents contractuels**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, une modification des indices bruts et des indices majorés s'applique pour la catégorie C. En ce qui concerne la rémunération des personnels contractuels de droit public, si le contrat fixe la rémunération par référence à une échelle indiciaire ou un échelon, la rémunération de l'agent est calculée sur la base de l'échelon comportant un indice majoré égal ou immédiatement supérieur de la nouvelle échelle indiciaire.

De ce fait, le poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe de l'échelle 4 (indice brut 342 majoré 323) est supprimé et remplacé par le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'échelle C2 (indice brut 351 majoré 328) pour une durée hebdomadaire de 20h00/35h00.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de supprimer le poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et la création du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**Objet : Examen des devis pour l'achat de la révision de la tondeuse et du godet**

Monsieur le Maire présente les deux devis de la Société SARL BELLAMY pour la remise en état des équipements d'entretien des espaces : un montant de 1 419.41 € TTC pour la remise en état de la débroussailleuse et un montant de 512.38 € TTC pour le remplacement de la lame du godet. L'analyse de ces devis est à poursuivre.

**Objet : Orientations budgétaires 2017**

L'exercice 2016 de la commune pour le fonctionnement présente un excédent de 142 967.69 euros. En investissement, l'exercice 2016 de la commune présente un déficit de 73 739.11 euros. Pour le CCAS, l'exercice 2016 présente un excédent de 7 966.90 euros. Pour le budget assainissement, l'exercice 2016 présente un déficit de 21 395.12 euros. Monsieur le Maire rappelle que les subventions sont une marque d'encouragement à une vie associative de la commune. Elles seront décidées lors du prochain conseil municipal.

**Objet : Point d'avancement des travaux d'aménagement du bourg**

Monsieur le Maire informe qu'une réunion de chantier aura lieu la semaine prochaine concernant les travaux d'aménagement du bourg. Le sous-sol est réalisé mais les raccordements doivent encore être faits.

**Objet : Point d'avancement du projet assainissement au bourg**

La phase projet est à l'étude. Nous attendons le bilan complet de cette étude au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2017.

**Objet : Présentation de la nouvelle Communauté de Commune Côte Ouest Centre Manche**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes de LESSAY, LA-HAYE-DU-PUITS et PERIERS ont fusionné et ont laissé la place à la Communauté de Commune « Côte Ouest Centre Manche ». Monsieur Henri LEMOIGNE a été élu Président de cette nouvelle Communauté de Communes ainsi que 13 Vice-Présidents représentant chacun une commission.

**Objet : Plan Local d'Autonomie**

Le Conseil Départemental de la Manche a initié, en 2015, la réalisation d'un Plan Local d'Autonomie. L'objectif étant de faire émerger sur le territoire un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

**Objet : Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril 2017 et 7 mai 2017 – Organisation du bureau de vote pour les élections législatives du 11 et 18 juin 2017**

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES  
23 AVRIL 2017**

**BUREAU DE VOTE**

*Président : Monsieur Guy CLOSET*

<b>8h00 - 12h00</b>
Monsieur Jean-François HERBE
Madame Evelyne COANTIEC
Madame Isabelle EVE
<b>12H00 - 15H00</b>
Monsieur Jean-Louis ADDE
Monsieur Jean-Pierre LEHADOUÉY
Madame Géraldine VALOGNES
<b>15h00 - 18h00</b>
Monsieur Guy CLOSET
Madame Isabelle EVE
Monsieur Gaëtan LE CORVEC
Monsieur Jonathan DRAMARD

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES  
7 MAI 2017**

**BUREAU DE VOTE**

*Président : Monsieur Guy CLOSET*

<b>8h00 - 12h00</b>
Monsieur Jean-François HERBE
Madame Evelyne COANTIEC
Madame Isabelle EVE
<b>12H00 - 15H00</b>
Monsieur Jean-Louis ADDE
Madame Géraldine VALOGNES
Monsieur Jean-Pierre LEHADOUÉY
<b>15h00 - 18h00</b>
Monsieur Guy CLOSET
Madame Isabelle EVE
Monsieur Gaëtan LE CORVEC
Monsieur Jonathan DRAMARD

**ELECTIONS LEGISLATIVES  
11 JUIN 2017**

**BUREAU DE VOTE**

*Président : Monsieur Guy CLOSET*

<b>8h00 - 12h00</b>
-
Madame Evelyne COANTIEC
Madame Isabelle EVE
<b>12H00 - 15H00</b>
Monsieur Jean-Louis ADDE
Monsieur Jean-Pierre LEHADOUÉY
Madame Géraldine VALOGNES
<b>15h00 - 18h00</b>
Monsieur Guy CLOSET
Madame Isabelle EVE
Monsieur Gaëtan LE CORVEC
Monsieur Jonathan DRAMARD

**ELECTIONS LEGISLATIVES  
18 JUIN 2017**

**BUREAU DE VOTE**

*Président : Monsieur Guy CLOSET*

<b>8h00 - 12h00</b>
Monsieur Jean-François HERBE
Madame Evelyne COANTIEC
Madame Isabelle EVE
<b>12H00 - 15H00</b>
Monsieur Jean-Louis ADDE
Madame Géraldine VALOGNES
Monsieur Jean-Pierre LEHADOUÉY
<b>15h00 - 18h00</b>
Monsieur Guy CLOSET
Madame Isabelle EVE
Monsieur Gaëtan LE CORVEC
Monsieur Jonathan DRAMARD

### Questions diverses

- Une étude est en cours pour l'installation de rideaux à l'Espace R. Jabet
- Dents creuses : des réflexions sont menées au sujet de la problématique des dents creuses. Nous attendons des avancées à la résolution de ces problèmes
- Internet : suite à un contact avec Manche Numérique, nous avons retenu que l'antenne mère « MIMO », installée à MONTGARDON, est toujours en travaux. Elle devrait être opérationnelle au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 et ainsi assurer le relais sur l'antenne secondaire installée à la Quenaudière. Un point mensuel de la situation sera établi avec Manche Numérique
- Des fascines seront posées le mardi 31 janvier 2017 sur la plage de BRETTEVILLE-SUR-AY par les élèves de 3<sup>ème</sup> du Lycée agricole de COUTANCES, leurs professeurs et le SYMEL
- Le lundi 6 février, Monsieur le Maire rencontrera le lieutenant, Monsieur Matthieu DESQUIRET, à la brigade de Lessay au sujet de la sécurisation du carrefour (route touristique) reliant le bourg à la plage et ainsi présenter ce dossier au conseil départemental
- Suite à l'indisponibilité de l'entreprise qui réalise l'éparage, il a été décidé de reporter cette action en mai/juin de chaque année
- Le chemin d'exploitation entre BRETTEVILLE-SUR-AY et GLATIGNY va être reprofilé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20 minutes.